

WURTELE, JOSIAS, marchand, propriétaire foncier et seigneur, né le 11 avril 1760 à Strümpfelbach (République fédérale d'Allemagne), fils de Jacob Wurtele et d'une prénommée Elisabetha ; il épousa Catherine Andrews, et ils eurent dix enfants, puis le 30 avril 1814, à Québec, Eleonor Ramsay, et de ce mariage naquirent au moins deux enfants ; décédé le 30 mai 1831 à Montréal.

Plusieurs membres de la famille Wurtele immigrèrent dans la province de Québec durant les années 1780. Certains choisirent de s'établir à Montréal tandis que d'autres, comme Josias Wurtele et son frère John, préférèrent s'installer à Québec. Là, résidait déjà leur oncle, Jonathan Eckart, marchand de tabac et d'articles divers. Celui-ci possédait une maison et un commerce de détail rue Buade, dont Josias hérita en 1795. Dès l'année suivante, ce dernier agrandit sa propriété foncière en achetant une maison rue Saint-Louis et en s'y faisant concéder un terrain par les ursulines. En 1799, il déboursa £500 pour acquérir la maison de son frère, rue Buade. Plus tard, il devint propriétaire de deux terrains dans le faubourg Saint-Jean, d'une maison de pierre à l'angle des rues Saint-Stanislas et Sainte-Anne, ainsi que d'une autre dans le faubourg Saint-Vallier. Il acheta aussi deux maisons de pierre dans le faubourg Saint-Laurent, à Montréal.

Dès 1800, Wurtele commença à acquérir des terres dans les Cantons-de-l'Est. Il sollicitait principalement les vétérans de la milice qui, en raison de leur service durant la guerre d'Indépendance américaine, avaient reçu chacun du gouvernement un lot de 400 acres. Dans cette course à l'achat de terres, Wurtele s'associa à John SAVAGE, qui devait explorer les cantons et aviser Wurtele de la qualité des terres et du prix des lots. Les deux hommes se partageaient également les pertes et les profits. Ainsi, en l'espace de dix ans, Wurtele acquit 50 245 acres, principalement dans les cantons de Windsor, de Granby, de Somerset et de Milton, mais aussi dans ceux de Chester, d'Auckland, de Stoke, de Nelson, de Halifax et de Grantham. En 1830, il possédait en plus cinq terrains, totalisant 860 acres, dans les cantons de Gloucester et de Hawkesbury, dans le Haut-Canada.

Wurtele lorgna aussi du côté de la propriété seigneuriale. Le 5 octobre 1808, il versa £1 300 au shérif du district de Trois-Rivières pour obtenir la seigneurie Deguire, saisie sur la succession de William Grant*. Puis le 28 octobre 1822, il acheta au même prix la seigneurie voisine, Bourg-Marie-Est, avec son manoir et ses moulins à scier et à farine.

Wurtele veilla à rentabiliser ses investissements fonciers. À cette fin, dès janvier 1809, il poursuivit en justice des habitants de la seigneurie de Bourg-Marie-Est et du canton d'Upton qui avaient coupé du bois sur ses terres. Le même mois, il engagea un habitant pour couper, sur le domaine de Deguire, des pins et des épinettes à mûres et les lui livrer à Québec. En février, il entreprit la construction d'un moulin à farine dans le domaine seigneurial. En 1812, il y fit ériger un spacieux manoir et, quelques années plus tard, un moulin à scier. Sur ses terres du canton de Windsor, il fit bâtir une maison et un moulin à scier, qu'il louait. Wurtele confia la gestion de ses biens immobiliers à des régisseurs, qui veillaient à la perception des diverses redevances, lods et ventes, cens et rentes, loyers ou autres créances.

Wurtele habitait rue Buade à Québec, où il s'occupait de son commerce de détail. De 1815 à 1819, il eut comme associé Pierre Rochette, marchand du faubourg Saint-Jean. Wurtele avait aussi ouvert un magasin général dans la seigneurie Deguire, dont l'inventaire était évalué à £925 9d en 1814. Il se retira des affaires en 1819 et confia son magasin de la rue Buade à son fils aîné, Jonathan. Il s'installa dans la seigneurie Deguire d'où il continuait de conseiller son fils. Plus tard, il alla résider dans l'une de ses propriétés du faubourg Saint-Laurent, à Montréal, où il mourut.

Par testament, Josias Wurtele légua tous ses biens à sa femme, aux enfants issus de ses deux mariages, de même qu'à ses petits-enfants. Selon ses dernières volontés, la succession devait être gérée par certains membres de la famille au bénéfice des autres. Les seigneuries Deguire et de Bourg-Marie-Est, le cœur de la succession, allèrent à Jonathan qui ne devait, en aucun cas, les céder à des étrangers à la famille. Ses trois autres fils obtinrent les lots dans les cantons, qui totalisaient alors 46 929 acres. Les filles, les petits-enfants et Mme Wurtele se partagèrent l'argent et les autres biens fonciers. Seule la lignée directe bénéficia des faveurs de Wurtele, qui ne fit aucun don aux œuvres charitables.

CÉLINE CYR

ANQ-M, CE1-63, 1^{er} juin 1831 ; CN1-187, 12 avril 1830, 14-15, 19-24 juill. 1831.— ANQ-Q,